

FICHE T&TIC - N°22

Quel potentiel de télétravail / coworking en 2018 en France ?

CITISTATS
Outil d'aide à la décision sur le télétravail et les tiers-lieux

Après plusieurs mois de travail, CITICA commercialise depuis début septembre 2018, CITISTATS, outil d'analyse Opendata sur le déploiement de tiers-lieux sur les territoires. Après avoir présenté les principales fonctionnalités de CITISTATS (cf fiche T&TIC n°21), voici une synthèse de l'analyse réalisée pour le compte du CGET dans le cadre du rapport gouvernemental sur le télétravail rendu à la mi septembre 2018.

CITISTATS est un outil d'aide à la décision qui croise plusieurs gigaoctets de données en opendata pour broser un panorama du potentiel télétravail et coworking à l'échelle d'un territoire et le comparer à un référentiel national.

Quel potentiel de télétravail en France en 2018 ?

Dans le cadre du rapport gouvernemental sur le coworking, rendu en septembre 2018, CITISTATS a été utilisé pour réaliser une analyse statistique du potentiel de télétravail à l'échelle de la France.

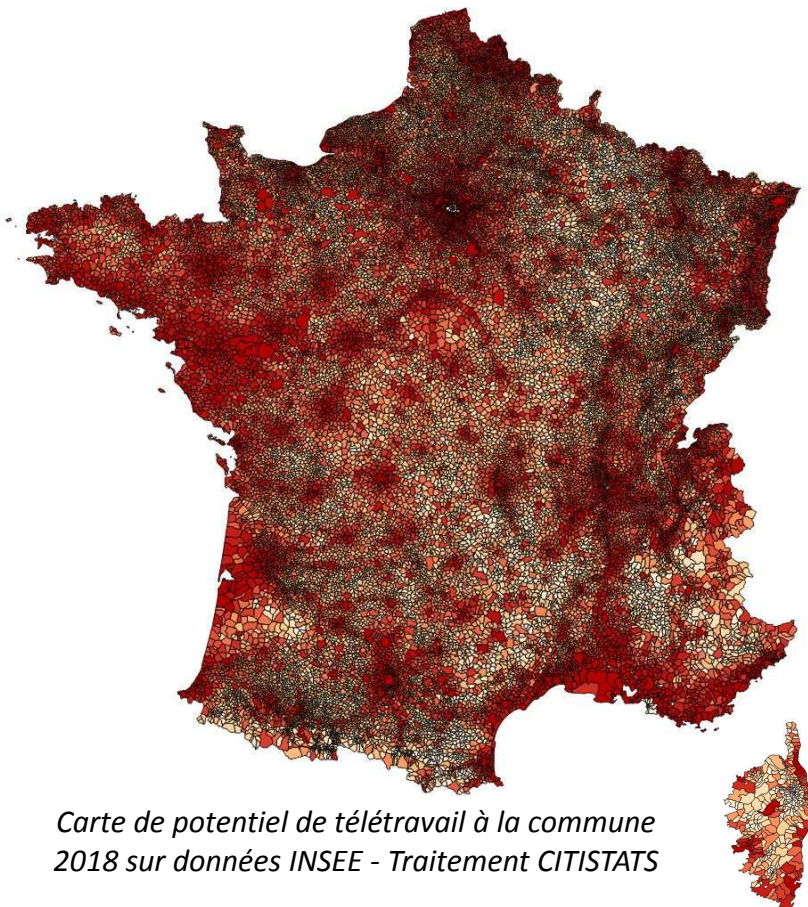
La méthode est basée sur un calcul à la commune à partir des indicateurs suivants :

- La catégorie Socio-Professionnelle, en partant du principe que seules trois catégories sont concernées par le télétravail de façon significative : les cadres et les professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires et les employés ;
- Le contrat de travail, en différenciant CDI et CDD et en appliquant un ratio de télétravail plus ou moins important suivant ces deux catégories ;
- Le temps de travail, en différenciant temps complet (TC) et temps partiel (TP) ;
- L'indicateur de lieu de travail qui permet de savoir où travaille un actif par rapport à son lieu de résidence.

À partir de ces critères, on obtient une grille d'hypothèses qui permet de fixer une estimation du nombre de journées de télétravail potentielles par semaine.

Sur la base de ces indicateurs, un calcul a été réalisé sur les 35.228 communes de métropole et agrégé au plan national.

Ce calcul a permis de réaliser une cartographie du potentiel de télétravail au plan national. En 2018, il y'aurait près de 47,6% de la population active française éligible



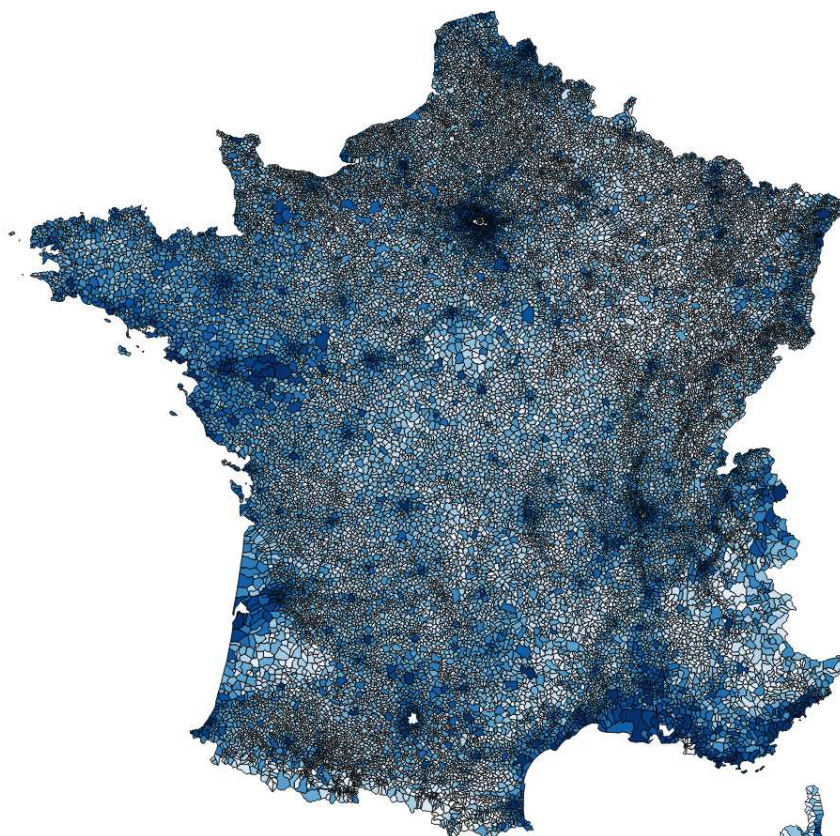
Carte de potentiel de télétravail à la commune 2018 sur données INSEE - Traitement CITISTATS

au télétravail soit 12.712.659 actifs. Sur les schémas de développement actuels, on estime le potentiel de télétravail hebdomadaire à 0,88 jours de télétravail par semaine soit près de 470 millions de jours de télétravail par an (base de 42 semaines travaillées).

Quel potentiel de coworking en France en 2018 ?

Le potentiel de coworking a également été calculé à la commune. Il est basé sur un tri des données statistiques INSEE suivantes :

- La catégorie Socio-Professionnelle, en prenant en compte les travailleurs indépendants et individuels ;
- L'analyse a distingué les indépendants en fonction de leurs secteurs d'activité en ne retenant que ceux qui sont sur des secteurs d'activités tertiaires ;



Carte de potentiel de tcoworking à la commune 2018 sur données INSEE - Traitement CITISTATS

- L'indicateur de lieu de travail qui permet de savoir où travaille un actif par rapport à son lieu de résidence.

Sur cette base de calcul, on obtient une estimation des coworkers à l'échelon communal.

Ce calcul a permis de réaliser une cartographie du potentiel de coworkin. Agrégé au plan national, le potentiel serait d'environ 2,6 millions d'indépendants.

Au-delà de l'étude menée pour le CGET, CITISTATS permet aussi de réaliser une analyse croisée sur tous les publics usagers d'un espaces de coworking intégrant non seulement le télétravail et le coworking mais aussi le potentiel en matière de médiation numérique ou d'usagers de Fablabs notamment.

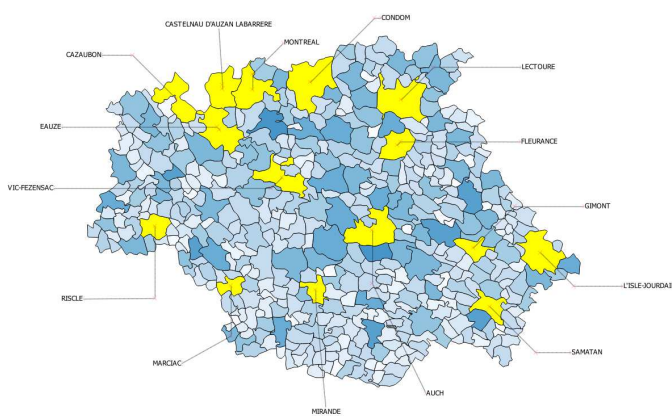
CITISTATS analyse aussi l'impact potentiel d'un tiers-lieu sur une série d'indicateurs de développement économique, d'émissions de gaz à effet de serre ou encore sur des thématiques d'aménagement du territoire.

La dernière étape consiste à comparer les résultats sur un territoire d'étude avec ceux de territoires comparables, par exemple : comparaison des résultats à la commune avec un groupe de communes de taille équivalente ou avec une commune ayant déjà implanté un tiers-lieu .

Cette méthode permet aussi d'analyser le positionnement le plus approprié pour un ou plusieurs tiers-lieu(x) à l'échelle , par exemple, d'une communauté de communes ou d'agglomération, d'un département, d'une région mais aussi sur les périmètres de SCOT ou de PDU.

L'analyse peut être menée quel que soit l'échelon territorial. La carte ci-dessous présente par exemple, le potentiel de coworking sur le département du Gers (en jaune, les communes à plus fort potentiel).

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter CITICA.



Carte de potentiel de coworking
Département du Gers



Le rapport gouvernemental complet est téléchargeable sur le site de la fondation Travailler autrement.

<https://www.fondation-travailler->